ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CRDS

Question écrite n° 49962

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle, demande a M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il envisage, comme le proposent toutes les organisations familiales representatives, que le gouvernement manifeste, par des « signes forts », sa volonte de relancer une politique familiale ambitieuse. Dans cette perspective, il lui demande de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a la proposition tendant a la suppression du RDS, au motif que les familles ont participe a la dette sociale lors de la « remise a zero des compteurs », en 1993, puisque, jusqu'a cette date, 70 milliards de francs avaient deja ete preleves sur la branche familiale, pour amortir le deficit des autres regimes de protection sociale. Les familles ont ainsi contribue au remboursement de la dette des autres branches et il n'apparait opportun qu'elles aient a y contribuer une nouvelle fois.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49962
Rubrique : Securite sociale
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1617